

Longueuil, le 11 juillet 2019

**AUX ÉLEVEURS DE PORCS
CONVENTION 2019 – 2022
PAIEMENT DE LA PRIME DE 2 \$/100 KG POUR LA PÉRIODE DU 2 AU 22 JUIN 2019**

Madame, Monsieur,

Comme mentionné dans le bulletin FI@sh du 10 juillet, les Éleveurs de porcs ont procédé, hier, au versement de la prime de 2 \$/100 kg pour les porcs abattus entre le 2 et le 22 juin.

Au cours de cette période, les éleveurs ont été payés sur la base du prix défini selon la fenêtre de 90 % à 100 % du prix de la carcasse reconstituée (cutout). Quant à la prime de 2 \$/100 kg, elle a été facturée aux acheteurs qui ont procédé à son paiement. C'est ce qui a permis aux Éleveurs de verser la prime aux producteurs concernés.


Le mode de calcul de la prime fait l'objet d'un litige avec les acheteurs et sera traité lors des audiences des 29 et 30 août prochain. Selon la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), un ajustement pourra être apporté.

Par ailleurs, afin de tenir compte du versement de cette prime aux éleveurs, l'affichage du prix de « pool » au 100 kg sur le site Accesporc a été mis à jour pour chacun des regroupements d'ententes, et ce, pour la période du 2 au 22 juin 2019. Ainsi, la prime de 2 \$ CAN/100 kg non indicée (i.e. ajoutée au prix global) a été divisée par l'indice moyen des 13 dernières semaines pour chacun des regroupements d'ententes. Le résultat obtenu a été ajouté au prix de « pool » au 100 kg pour donner un nouveau prix à l'indice 100. En référence, veuillez consulter le tableau d'ajustement du prix de « pool » par regroupement d'ententes en pièce jointe.

Enfin, rappelons que pour les porcs vendus depuis le 25 juin, les éleveurs reçoivent la prime de 2 \$/100 kg à même le paiement, car les Éleveurs de porcs ont procédé, à compter de cette date, à l'application de cette prime au prix quotidien facturé aux acheteurs.

Si d'autres renseignements vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec notre personnel du Service de la mise en marché au numéro sans frais 1 800 363-7672.

Veuillez agréer, madame, monsieur, nos salutations distinguées.



Claudine Lussier, agr., M.Sc.
Directrice de la Mise en marché

p.j. Tableau d'ajustement du prix de « pool » par regroupement d'ententes